

RESTONS EN LIEN

ASSOCIATION PIERRE CLÉMENT



ASSOCIATION
PIERRE
Clément

Bénévolat d'accompagnement de personnes en situation de maladie grave, de fin de vie et de deuil

Août 2020

Chèr(e)s membres et bénévoles,

Enfin un contact papier en cette dernière partie de l'année.

Notre **Assemblée générale se tiendra le 25 septembre** comme vous l'indique la convocation jointe.

J'avoue, qu'à ce jour, prévoir la moindre réunion ou manifestation conjugue casse-tête et incertitude.

Comme vous l'explique Marie dans son article, la période de mi-mars à fin août, n'a pas été simple à gérer et la reprise du bénévolat d'accompagnement est loin du niveau d'avant l'émergence de la COVID.

La formation initiale commencée en mars reprendra en septembre. Nous réfléchissons à notre opération « chocolat de fin d'année » et aux différents risques que nous courrons en terme d'achat, de vente, de re-confinement et d'état d'esprit à ce moment de l'année.

Une formation professionnelle pour l'ABRAPA n'a pu être réalisée au deuxième trimestre. Les financeurs et subventions sont difficiles à trouver car la situation de pandémie a globalement déstabilisé beaucoup d'acteurs dans notre secteur.

Une époque d'interrogation nationale et locale

Covid 19 – Remise à plat du fonctionnement de l'association

L'irruption de la COVID 19 a ébranlé notre système de santé et en conséquence les associations accompagnant les malades et leurs familles. À ce jour, nul ne peut prédire un retour à la normale qui rétablirait pleinement la présence des bénévoles au sein des structures de soins ou à domicile.

L'association Pierre Clément connaît depuis trois ans des difficultés financières qui ont conduit le Conseil d'administration à licencier le personnel et à restructurer son organisation pour survivre.

*Nous comptons sur
votre participation
(en présentiel ou par
procuration) à
L'ASSEMBLÉE GÉ-
NÉRALE qui se tien-
dra au restaurant À
l'Étoile d'Or à
BATZENDORF le
vendredi 25 sep-
tembre prochain*

Dans ce numéro

- Assemblée générale
- Covid 19 et bénévolat
- Un printemps inédit
- Rappel de cotisation
- Vérification et collecte des emails
- Avant que j'oublie



Verbena bonariensis



Les membres du Conseil d'administration

Cette situation s'explique en partie par la maladie longue et grave qu'a subi son directeur Thierry Praud depuis 2017. Durant cette période, des économies drastiques ont été réalisées afin de rééquilibrer la structure en maintenant les activités fondamentales, à savoir l'accompagnement des malades et le suivi de deuil, à un fort niveau opérationnel (15 000 heures de bénévolat en 2019).

En 2020, le retour à l'équilibre budgétaire et le retour du directeur à 80% ETP laissaient entrevoir la possibilité d'engager un travail de fond et de développement, notamment avec les EHPAD et l'accroissement des demandes de suivi de deuil et d'accompagnement des professionnels de santé. Le 15 mars, tout ou presque s'arrête et au fil du temps, nous nous rendons compte que notre fonctionnement risque d'être bouleversé peut-être définitivement.

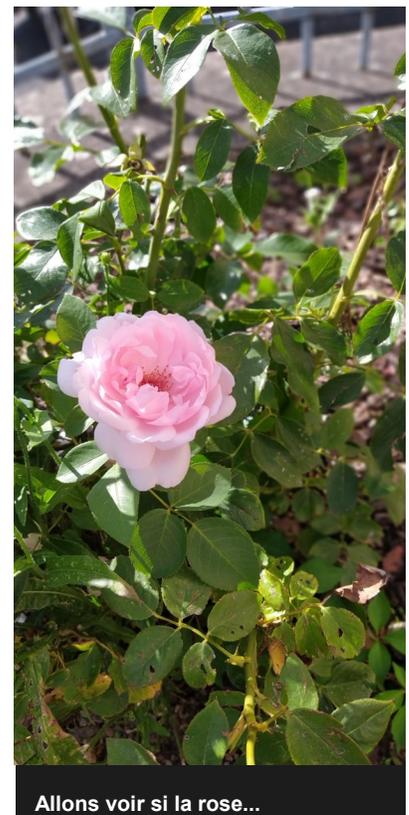
Les patients, les familles et les personnes en deuil : ne plus jamais connaître une telle situation d'abandon des personnes vulnérables

L'accompagnement des personnes vulnérabilisées par la maladie et la mort constitue un soin reconnu par la loi. Or, cet accompagnement repose largement sur la présence, la parole, l'échange et la proximité.

La période de confinement que nous avons connu nous a obligé à tenir compte des mesures de distanciation physique ce qui a abouti à une distanciation sociale conduisant à l'abandon des personnes vulnérables. Afin d'éviter de reproduire une situation aussi terrible à l'avenir, nous souhaitons participer à la mise en place des modalités d'interventions de nos bénévoles quelles que soient les règles prudentielles.

Nous devons développer un guide de bonnes pratiques et de conduites à tenir en toutes circonstances. Il en va de la philosophie de notre mouvement et de la survie de nos associations qui ne se justifie que par la proximité et le soutien aux personnes malades et en deuil. Ce travail doit être conduit par l'ensemble des acteurs, professionnels de la santé, collectivités et associations, au niveau local et national. La stratégie à développer consiste à mandater la société savante qui représente le mouvement de l'accompagnement et des soins palliatifs (SFAP) afin qu'elle agisse au niveau de la tutelle de l'État et en région, avec l'objectif qu'une coordination voit le jour rapidement. Ce travail de concertation s'étalera, on peut le supposer, durant tout le quatrième trimestre.

Durant le confinement, une petite partie des personnes gravement malades ou en deuil ont pu bénéficier d'une écoute par téléphone ou par visioconférence. Nous avons répondu comme la situation nous l'imposait, mais sans formation à l'écoute téléphonique, avec des matériels numériques souvent incompatibles ou obsolètes et une méthodologie élaborée dans l'urgence.



Allons voir si la rose...

EN PRATIQUE

L'association a acquis des masques pour les bénévoles. Si vous étiez amenés à vous rendre à l'association, il est préférable de venir avec vos masques, mais en cas de besoin ou d'oubli, nous avons de quoi vous accueillir sereinement.

La reprise d'activité est amorcée.

En prévision d'un éventuel retour à la normale, nous devons non seulement former les bénévoles à ces usages, mais aussi promouvoir ces dispositifs auprès du public, qui, lui aussi, s'est retrouvé bien souvent démuné à cet égard.

En cas de reconfinement ou de mesures extrêmement restrictives, ces dispositifs seront essentiels. Dans une hypothèse plus favorable, l'expérience vécue demeure pertinente au regard de l'offre d'accompagnement proposée par l'association. Cela nous amène à prévoir des ordinateurs portables et des outils numériques (licence visioconférence pro) pour nos coordinateurs et à revoir notre méthodologie d'interaction entre public, coordinateurs et bénévoles.

L'association face à ses bénévoles : s'engager et rassurer

Le mois de septembre sera celui de la vérité concernant l'engagement futur de nos effectifs. Avant le confinement, l'association comptait environ 110 bénévoles engagés en institution, à domicile ou dans le suivi de deuil. Cette épreuve a certainement fragilisé certains d'entre eux dans leur engagement du fait de leur âge ou de leur peur du virus. Les bénévoles souhaitant poursuivre leur engagement et les futurs candidats attendent des garanties sanitaires de la part des responsables de l'association.

La formation se doit d'être réalisée dans des conditions d'hygiène optimales, tant au niveau de la propreté des locaux (passages accrus du personnel de nettoyage, achat au long cours de masques et de gel) que de l'ergonomie des espaces : un réagencement de la salle de formation et un renouvellement de son mobilier s'imposent, privilégiant la modularité grâce à l'acquisition de chaises à pupitres. Les formations qui ne pourraient se tenir physiquement devront être dispensées en virtuel. Pour les mettre en œuvre, il sera nécessaire de former les coordinateurs.

Le contenu de cette formation doit inclure des modules sur la prévention et les équipements nécessaires dans cette nouvelle configuration d'action. Nous souhaitons solliciter les professionnels de santé afin de former et de sensibiliser nos bénévoles à ces nouveaux gestes. En outre, nous devons investir dans des équipements de protection à usage unique, destinés en priorité au domicile afin de sécuriser les bénévoles, les familles et les patients.

Assurance des bénévoles : assurer pour l'avenir

La COVID 19 met en lumière un impensé de notre mouvement et des institutions de santé. Que se passe-t-il si un bénévole est infecté ou s'il infecte un patient malgré toutes les précautions ?

L'association assure ses bénévoles en responsabilité civile ni plus ni moins et il n'existe pas de compagnie d'assurance qui assure ces risques à un prix abordable pour nos structures associatives. Rappelons que les soins palliatifs en général et nos bénévoles se sont fortement engagés auprès des malades du SIDA dans les années 1990 et que cette question a souvent été abordée sans qu'une réponse légale ait pu être formulée.

La situation actuelle nécessite d'apporter des réponses claires car celles-ci conditionnent l'engagement des bénévoles. D'autant que, de manière plus générale, sans parler du virus, on peut noter une inflation de recours en justice de la part de nos concitoyens. Il ne faudrait pas qu'un patient engage la responsabilité de l'association et nous devons protéger nos bénévoles. En tout état de cause, ces possibles situations doivent être anticipées et idéalement assurées. Il s'agit d'un objectif national ne pouvant être résolu localement.

Pour conclure

Nos buts et objectifs demeurent inchangés voir renforcés. L'accompagnement des personnes gravement malades ou en fin de vie, ainsi que celui des personnes en deuil, est particulièrement pertinent dans une société qui réclame de la solidarité. Mais nos organisations doivent fortement évoluer en intégrant de nouveaux risques qui induisent de nouvelles pratiques et en tenant compte des évolutions de la société. Les apports numériques peuvent satisfaire un nouveau public et compléter nos offres, mais cela passe par la formation et l'acquisition d'outils.

Notre association a réussi à surmonter la grave crise qui l'a secouée ces trois dernières années grâce aux décisions prises par le Conseil d'Administration qui ont permis la survie de l'association et le maintien du bénévolat. Un audit réalisé en 2019 par ALSACE Active durant 10 jours a étudié un changement d'organisation et la formation de bénévoles voulant s'investir plus avant. Le licenciement pour raisons économiques du directeur et de la coordinatrice a suspendu nos difficultés financières et des coupes budgétaires ont accompagné le redressement de la trésorerie. Un legs privé constitue depuis 2020 une réserve de trésorerie.

Mais la COVID a stoppé net cette dynamique et nous enjoint à un changement profond de nos modes d'action et d'organisation. À ce stade, nous pouvons considérer la situation comme une opportunité dès lors que nous nous engageons dans les investissements tant matériels qu'intellectuels évoqués ci-dessus.

Thierry

Un printemps inédit

Une année inédite et notre activité d'accompagnement en stand by... Nous avons su réagir rapidement et mettre en place une équipe de bénévoles pour répondre aux demandes téléphoniquement. Cependant, ces circonstances particulières ont mis en lumière un manque de moyens numériques.

Nous avons fait de notre mieux pour répondre aux besoins qui se sont présentés, que ce soit à destination de nos bénéficiaires ou de nos bénévoles. Cela n'a pas toujours été facile. C'est pourquoi, il est aujourd'hui indispensable de faire évoluer nos pratiques et pour ce faire, nous devons investir dans du matériel adapté. Cela représente un coût.



Dons et cotisations sont nécessaires à notre fonctionnement. Pour celles et ceux qui n'ont pas encore réglé leur cotisation, le moment est venu de le faire, notamment pour participer au vote lors de la prochaine Assemblée générale.

Et vous pouvez, si vous le souhaitez, nous soutenir dans la recherche de fonds, de dons ou nous faire bénéficier de vos réseaux. Habituellement, les particuliers peuvent déduire de leur impôt 66 % du montant de leurs dons et cotisations dans la limite de 20 % de leur revenu imposable.

Afin de participer à la relance économique, les dons de particuliers effectués entre le 1er juin et le 31 décembre 2020 bénéficient d'une réduction d'impôt exceptionnelle de 75 % (au lieu de 66 % habituellement) dans la limite de 1 000 euros.

Ensemble, avançons et mobilisons-nous pour communiquer autour de nous !

Marie

RAPPEL

Pour participer au prochain vote de l'Assemblée générale, il est essentiel d'être à jour de sa cotisation de membre

35,00 euros pour l'année 2020

« La vie, c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre »

Albert Einstein

IMPORTANT

Vérification et collecte des adresses emails des membres de l'Association

Pour être réactif et s'organiser quasiment en temps réel, nous avons besoin d'une part de vérifier que nous détenons les bonnes adresses emails. Nous avons un certain nombre d'adresses, mais il est toujours bon de vérifier qu'elles sont toujours d'actualité. D'autre part, nous ne détenons pas forcément les adresses emails des membres qui ne sont pas bénévoles.

L'évolution de nos pratiques s'avère indispensable. Nous vous saurions gré de nous communiquer votre adresse email. Nous en garantissons un usage exclusivement lié aux activités de l'Association.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre contribution.

Le bureau

À lire de toute urgence



Précisément, **Avant que je n'oublie**, je souhaiterais vous signaler cet ouvrage couronné par le prix du livre Inter en 2020. Et ne pensez pas qu'il s'agisse simplement du n° roman en langue française sur la perte du père ou du X^e sur la relation difficile entre un père et sa fille. J'espère que vous aurez autant de gourmandise que moi à déguster ce viatique du bénévole d'accompagnement.



Dans ce premier roman de 140 pages, l'auteure y raconte d'une traite et comme dans un récit autobiographique la mort, puis le deuil de son père. Par endroit, l'on croit assister à ces témoignages de vie que les familles ou les amis nous administrent au moment des obsèques. Avec légèreté et justesse, un humour révolté et grinçant, la jeune femme nous fait partager son deuil où l'attention aux « coïncidences troublantes » lui ouvrira peu à peu les portes de l'après.

Jean-Pierre Pauly est mort à l'hôpital de Poissy une veille de Toussaint 2012. Alcoolique, violent, unijambiste, mari jaloux et tyrannique, ce « gros déglino » ne laisse pas que de bons souvenirs à ses deux enfants, Anne et Jean-François. Le frère et la sœur accomplissent les formalités d'usage : les négociations aux pompes funèbres, la visite au curé, la rédaction de l'annonce mortuaire, le contact méticuleux de ceux qui l'ont connu. A dessein, ils laissent peu de place aux émotions et tentent d'éviter de se chamailler. Quand il faudra vider la maison paternelle, l'hébétude et le chagrin surgissent chez l'auteure en même temps qu'affluent les souvenirs. En triant les papiers, en inventariant la bibliothèque, en ouvrant les tiroirs du bureau, Anne saisit par fragments l'autre personnalité de son père, amoureux des livres, des haïkus et de spiritualité. La mélancolie et le sentiment de solitude apparaissent alors avec la conscience d'être passée à côté de la vérité de ce Janus infernal et vulnérable, insupportable et touchant qui comme d'autres pères n'a su que maladroitement exprimer tout son amour pour sa fille. Elle n'arrive qu'avec le temps à se résoudre à ranger et à faire de l'ordre dans cette maison véritable caverne d'Ali Baba et pour finir à se rapprocher à nouveau de son frère.

Vous lirez avec intérêt dans la première partie du livre le parcours médical de Jean-Pierre Pauly avec les poncifs qui vont avec : personnel médical fuyant, accaparé par ses tâches techniques ou carrément brusque et page 73 ce que sa fille dit de l'aumônier : « *Elle me donnait l'impression d'être une de ses vieilles amies, perdue de vue depuis des lustres. Je n'ai pas vraiment cherché à savoir de quoi ils parlaient, jalouse autant qu'heureuse qu'il puisse exister, seul et debout, dans l'oreille neuve d'une femme inconnue* ».

Proposition de lecture partagée par Renan, bénévole

Nous contacter

Association
Pierre Clément
4 rue Wencker BP 362
67000 STRASBOURG

Tél : 03 88 35 18 81

association@pierre-
clement.fr

www.association-pierre-
clement.fr